

Zeitschrift: Folklore suisse : bulletin de la Société suisse des traditions populaires = Folclore svizzero : bollettino della Società svizzera per le tradizioni popolari

Herausgeber: Société suisse des traditions populaires

Band: 76 (1986)

Artikel: Hommage à Jacques Tagini

Autor: Niederer, Arnold

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1005264>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Hommage à Jacques Tagini

Le Comité vous propose de nommer membre d'honneur de la Société suisse des traditions populaires notre vice-président Monsieur Jacques Tagini en récompense de son activité féconde au sein du Comité et en appréciation de ses travaux et publications portant sur le folklore de la ville et du canton de Genève.

Il est bien naturel qu'en cette occasion notre président ait chargé un membre du Comité de dire tout le bien que nous pensons de celui que nous allons honorer.

C'est en 1942 – année où Genève accueillait notre Société pour son assemblée annuelle – que Jacques Tagini est venu rejoindre nos rangs, poussé par le désir de trouver des personnes qui partageaient son intérêt pour les us et coutumes populaires.

Il ne tarda pas à publier des articles portant sur la vie populaire et le folklore du canton de Genève dans le bulletin «Folklore suisse» et dans notre trimestriel «Archives suisses des traditions populaires».

En 1964, Jacques Tagini fut élu membre du Comité de notre Société où l'on apprécia ses sages conseils et sa compétence dans le domaine de la gestion financière et administrative, compétence qu'il avait acquise dans son activité professionnelle comme secrétaire général adjoint, puis comme secrétaire général du Département de la prévoyance sociale et de la santé publique du canton de Genève. En 1966, il fut nommé vice-président de notre société.

Au cours des années, M. Tagini a rempli diverses fonctions au sein de notre société. Il fut nommé membre de la Commission de rédaction du bulletin «Folklore suisse», publication à laquelle il continue de collaborer. Comme membre de la Commission de la maison paysanne, M. Tagini assure la liaison du Comité avec la Commission cantonale fribourgeoise pour l'inventaire de la maison rurale; il fut chargé de la supervision du texte français du premier volume publié sur la maison paysanne fribourgeoise. En 1967, il a assumé – pratiquement seul – l'organisation de la 70^e Assemblée annuelle de notre Société qui se réunit à Carouge et il y a fait un exposé captivant sur la vie carougeoise de 1900 à 1930, exposé qu'il a ensuite augmenté et publié dans «Folklore suisse» de 1968/69.

Comme président du groupe de travail pour la Suisse romande, Jacques Tagini a pris une part active à l'organisation de la réunion de Waldegg près de Soleure, réunion placée sous le thème «Par-dessus les frontières linguistiques». Il y a présenté à un public intéressé venu de toute la Suisse l'histoire, les structures et les activités de notre Société. Enfin il a rédigé le pro-

jet de révision des statuts et a contribué à leur mise au point aussi bien au sein du Comité qu'avec le consultant juridique.

M. Tagini a consacré les rares loisirs que lui a laissés son activité professionnelle extrêmement lourde à l'étude des traditions populaires et il a publié de nombreux travaux sur la vie de tous les jours et sur le folklore de la campagne genevoise, région assez mal connue des folkloristes. Il s'est particulièrement intéressé aux traditionnelles sociétés de jeunesse – sociétés de garçons – de son canton; lui-même membre d'une telle société, il fut pendant quelque temps président de la Fédération genevoise des sociétés de jeunesse. Bien qu'engagé activement dans la vie populaire de Plan-les-Ouates, où il a passé toute son adolescence, et ensuite dans celle de la ville de Carouge, il demeure toujours objectif dans ses descriptions et cherche à les placer dans un cadre général, suivant en cela ses maîtres à penser Arnold van Gennep et Richard Weiss.

Il faut ajouter ici le rôle important que Jacques Tagini a joué dans l'émission de la télévision suisse romande sur la «Tradition des jeux d'enfants» réalisée par M. Philippe Grand, diffusée en 1983. Cette émission a donné lieu à la création d'un beau volume qui porte le titre «Jeux de notre enfance, jeux de nos enfants». Jacques Tagini et son ami Paul Pulh de Plan-les-Ouates y ont contribué par des observations approfondies sur les jeux d'enfants hier (c'est-à-dire du temps de l'enfance des auteurs) et aujourd'hui. Cette comparaison, très instructive, est enrichie de nombreuses illustrations sous forme de dessins d'enfants et occupe la deuxième partie du livre édité à Sierre dans la Collection Mémoire vivante.

Actuellement M. Tagini prépare un livre sur la Fête du Feuillu, fête printanière célébrée, dans plusieurs villages de la région sise entre l'Arve et le Rhône, le premier dimanche de mai. Je regrette de ne pouvoir entrer ici dans plus de détails sur les travaux et les publications de Jacques Tagini qui reflètent en quelques sens les qualités de notre ami: lucidité, honnêteté intellectuelle, modestie et amabilité.

Je m'en voudrais d'oublier, en terminant, d'associer la fidèle compagne de Jacques Tagini à notre hommage et de leur dire à tous deux nos meilleurs vœux de bonheur et de santé.

Arnold Niederer